



**Mont-Laurier**  
*d'un  
naturel  
accueillant*

Service de l'aménagement du territoire  
Téléphone: 819 623-1221  
Télécopieur: 819 623-4840  
Courriel: [amenagement@villemontlaurier.qc.ca](mailto:amenagement@villemontlaurier.qc.ca)

## **Prérequis pour une demande de certificat d'autorisation D'AFFICHAGE**

- Identification du requérant ou de son représentant dûment autorisé (nom, adresse et numéro de téléphone).
- Identification du propriétaire du bâtiment (nom, adresse et numéro de téléphone).
- Identification du site (adresse civique, lot et matricule lorsque connu).
- Autorisation écrite du propriétaire s'il y a lieu.
- Plan à l'échelle de l'enseigne illustrant les dimensions, la hauteur (au-dessus du niveau moyen du sol), la superficie totale incluant le support et le design (illustration et lettrage).
- Description des matériaux utilisés, de la méthode de fixation et du système d'éclairage préconisé.
- Plan de localisation à l'échelle montrant les limites du terrain visé et l'emplacement de l'enseigne sur le terrain dans le cas d'une enseigne détachée.
- Plan d'élévation illustrant la superficie de la façade, l'emplacement exact de l'enseigne sur celle-ci ainsi que sa superficie.
- Calcul des superficies des enseignes existantes, s'il y a lieu.
- Échéancier et estimation des travaux.

***Délai et exigences supplémentaires à prévoir pour les travaux d'affichage dans les secteurs assujettis aux P.I.I.A.***